

Comment Organiser le Vide dans des Institutions Délabrées ?

Le président de la République a annoncé qu'en raison de l'épidémie de coronavirus, les crèches, les écoles, les collèges, les lycées, les universités seraient fermées à partir de lundi et jusqu'à « nouvel ordre ».

Tous les enfants vont devoir rester chez eux.

Tous les enfants ?

Non, pas tous.

Ceux, confiés à des établissements sociaux ou médico-sociaux vont rester au « foyer ». Mais ce ne seront pas des vacances. Ni pour eux, ni pour les salarié-e-s qui les accompagnent au quotidien.

En effet, l'organisation de travail des équipes pluridisciplinaires prenant en charge ces enfants et ces jeunes tient compte de leur scolarisation. En période scolaire, pendant qu'ils et elles sont en cours, les effectifs des équipes sont réduits.

A partir de lundi la plupart d'entre eux vont être toute la journée sous la responsabilité de leur « service gardien » (comme c'est joliment bien dit). Une nouvelle fois, il va être demandé aux salarié-e-s de faire preuve de responsabilité, de dévouement, de prendre sur eux, pour que cette crise se passe dans les meilleures conditions.

Le plan bleu est lui déclenché dans les EPHAD, plus de visite à nos parents, grands-parents, ils et elles sont fragiles, protégeons-les. Cela fait des années que nous dénonçons le délitement des conditions d'accueil en EPHAD, faute de moyens et de prise en charge suffisante pour répondre à leurs besoins spécifiques. Les soignant-e-s n'ont pas attendu les recommandations du Président de la République pour faire des efforts !

Qu'en est-il des personnes les plus vulnérables, celles qui passent à travers les mailles du filet et

que nous accueillons parfois en hébergement d'urgence ?



Depuis de nombreuses années, la Fédération Sud Santé Sociaux dénonce la dégradation de nos conditions de travail dans les Etablissements Sociaux et Médicaux Sociaux, la dévalorisation de nos métiers et la perte de sens de nos missions. Elle dénonce aussi la dégradation des conditions d'accueil et de prise en charge des personnes confiées.

Nulle mesure sanitaire n'est annoncée pour les personnes en grande précarité. Notre président annonce que la période hivernale est prolongée de 2 mois supplémentaires. Merci pour les publics



accueillis, mais dans quelles conditions ? car c'est oublier que depuis des années dans le "Privé" nos établissements sanitaires, médico-sociaux et sociaux sont "exsangues" de moyens du fait des politiques d'austérité nationales, européennes, mondiales; que nos établissements sont trop souvent au bord de l'abîme technique, sanitaire mais aussi salarial et social; et que cette situation est particulièrement exacerbé dans les centres d'hébergement d'urgence qui concentrent trop souvent toutes les précarités.

Cette situation va encore s'aggraver durant cette période à durée indéterminée. Si nos employeurs peuvent compter sur nous, pourrons-nous compter sur eux ?

Ils ont la responsabilité de la santé et la sécurité des personnes accueillies dont ils ont la charge. Ils ont aussi la responsabilité de la santé et de la sécurité des salariés de leurs entreprises. Ces mêmes salarié·e·s vont aussi devoir prendre soin de leurs propres enfants et donc pour certain·e·s se mettre en arrêt de travail.

Aussi, la Fédération SUD Santé Sociaux exige que les employeurs du secteur social et médico-social prennent leur responsabilité suite aux déclarations du président Macron et exige au même titre que les écoles, la fermeture des établissements sociaux et médicaux sociaux de jours et que soient débloqués immédiatement des fonds pour toutes les autres structures afin de répondre aux besoins.

La Fédération SUD Santé Sociaux exige le redéploiement de fonds budgétaire pour répondre aux besoins des plus fragiles.

La Fédération SUD Santé Sociaux dénonce la vision seulement budgétaire de nos responsables qui ont conduit notre modèle social dans l'urgence quotidienne et structurelle.

La Fédération SUD Santé Sociaux réclame des moyens pour tous les établissements des secteurs sanitaire, médico-social et social et en particulier une "remise à niveau" des établissements du secteur dit de l'exclusion. Des moyens techniques, sanitaires, salariaux et sociaux donc financiers qui respectent tout simplement les lois, règlements, normes.

La Fédération SUD Santé Sociaux revendique l'inconditionnalité et la permanence des accueils, des conditions de travail "humaines", la revalorisation des salaires de nos secteurs !

La Fédération SUD Santé Sociaux, fera "Bloc "comme l'a dit le Président de la République afin de faire respecter les mêmes conditions de santé et sécurité préventives pris à l'égard des enfants en crèches, collèges, lycées, et des adultes en université comme pour toutes les personnes accueillis en Etablissement Social et Médico-Social, qui nous le soulignons sont une population fragile (troubles cardiaques, respiratoires, immunitaires, vaccination grippale saisonnière systématique...).

La Fédération SUD Santé Sociaux appelle à la mobilisation des salarié·e·s syndiqué·e·s et non syndiqué·e·s et des CSE pour faire bloc face aux employeurs dans l'application des fermetures d'Etablissements à caractère Social et Médico-Social en semi internat (sans nuitée).

La Fédération SUD Santé Sociaux exige un engagement de l'Etat via la Direction Générale de la Cohésion Sociale et les Agences Régionales de Santé d'étendre sans condition la fermeture de tous les établissements accueillants des enfants et adolescents et le déblocage de fonds immédiats pour les structures.

